

**MÉMOIRE TECHNIQUE (MT)**

**Consultation n° PIC 25 009 du 13/02/2025**

**Procédure: Marché de travaux À Procédure Adaptée**

**Objet :** modification des conduites d'aspiration et de ventilation de l'air dans un atelier de tri de linge hospitalier, suite à l'implantation d'une installation de tri automatisé, sur le site de la Pitié Salpêtrière, pour le compte du PIC SCA-SCB-SMS de l’Assistance Publique – Hôpitaux de Paris.

# RAPPEL :

Le présent marché a pour objet la modification des conduites d'aspiration et de ventilation de l'air dans un atelier de tri de linge hospitalier, suite à l'implantation d'une installation de tri automatisé, sur le site de la Pitié Salpêtrière, pour le compte du PIC SCA-SCB-SMS de l’Assistance Publique – Hôpitaux de Paris.

Ce marché est composé d'un lot unique (Cf. article 1.1 du CCAP).

Le présent Mémoire Technique (MT) est une des pièces particulières de ce marché (Cf. article 2.1 du CCAP).

Il est obligatoire de compléter les tableaux ci-dessous et de parapher chaque page.

Sera apprécié le respect du formalisme du mémoire technique dans le cadre de la notation de l'offre.

# CONSIGNES :

Merci de compléter ces tableaux de façon synthétique. Attention, les écrits mentionnés dans ces cadres de réponse vous engagent.

La hauteur des lignes peut être augmentée afin de pouvoir insérer la totalité des écrits que les candidats souhaitent inclure.

Des éléments techniques peuvent être joints à ce Mémoire Technique, leurs références devront être précisées dans les tableaux qui suivent.

# 1 - VALEUR TECHNIQUE :

|  |
| --- |
| **Critère 2 : Valeur technique (50%)** |
| **Modes opératoires** des différents postes du chantier (généralité, démontage des réseaux de gaines, soufflage, …), zones d'implantations (stockage, …) proposés pour la réalisation des travaux prévus au CCTP - **(40%)** |
| **Moyens humains** affectés aux différents postes du chantier **- (10%)** |
| **Qualité des fournitures** prévues pour les différents postes du chantier (fiche technique, marque, label, certificat, …) tout document qui pourra apporter des précisions sur les matériaux et fournitures proposés **- (10%)** |
| **Planning et moyens humains mis en place pour le respecter - (40%)** le planning est obligatoire, l'offre pourra être éliminée en cas d'absence de planning. |

# 2 - PERFORMANCE EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :

|  |
| --- |
| **Critère 3 : Performance en matière de protection de l'environnement (10%)** |
| **Performance en matière de protection de l’environnement** décrire les mesures mise en œuvre pour répondre aux enjeux environnementaux et réduire l’empreinte carbone de son activité liée au projet de marché. Ces mesures devront porter sur les actions visant à améliorer la performance en matière de protection de l’environnement en termes d’équipement techniques mis en œuvre pour l’exécution des prestations (utilisation de véhicule propre par exemple) et de gestion des déchets produits lors du chantier (utilisation de filières de recyclage, gestion du tri…) - **(100%)** |

**À , le**

**Cachet et signature du candidat**